

# CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2011

## PROCES VERBAL

**Présents** : LUCAS – LOPES – HENAFF – LAMANDÉ – DANIEL – LE BRIS – BIANNIC – PETIBON – JEFFROY – LE BERRE – PHILIPPE – MORINIERE – GUEHL – LE GALL – DAGORN – SUC (arrivé à 20H30).

**Procuration** : FOURNIS donne procuration à LUCAS  
LE BRIGANT donne procuration à HENAFF  
CADIOU donne procuration à MORINIERE  
LE BIHAN donne procuration à LAMANDE  
PERES-RAVOUX donne procuration à LE BERRE

**Secrétaire de séance** : MORINIERE

Le Maire adresse les condoléances du Conseil Municipal à Mr LAMANDÉ pour le décès de sa maman ; ainsi qu'à Mr PETIBON pour le décès de sa grand-mère.

Mr LAMANDÉ remercie l'assemblée pour les marques de soutien qui se sont manifestées lors du décès de sa mère.

### **Adoption des procès-verbaux du 5 mai 2011 et du 29 juin 2011**

Les procès-verbaux ont été approuvés à l'unanimité.

#### **❖ BILAN SAISON 2011 :**

Mr Le Berre donne les premiers chiffres sur la fréquentation du camping ; une baisse globale de 15% est constatée. La saison n'est pas terminée ; le mois de septembre apportera peut être une amélioration de cette tendance. Le bilan VAE fait état de 11 locations en juillet et 44 en août.

La fréquentation de l'Office de Tourisme et du chalet est en hausse.

L'opération CAP ARMOR a montré beaucoup de dynamisme avec 300 participants supplémentaires.

Les marchés nocturnes ont proposé des animations variées ; les commerçants sont satisfaits de la saison.

Le Maire souligne la météo peu favorable ; la fréquentation des plages est restée satisfaisante.

Le littoral de la commune a été très peu touché par les algues vertes.

Le rapport SNSM relate quelques piqûres de vives.

Les animations estivales ont été nombreuses : nuit de la saucisse, marchés nocturnes, courses hippiques, fêtes de quartier. Le Maire remercie les associations pour les animations proposées pendant la saison.

#### **❖ ETUDE DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL – ENQUETE PUBLIQUE :**

Le Maire rappelle que des coefficients d'imperméabilisation ont été déterminés pour le futur PLU. Ces coefficients et les résultats de l'étude conduisent à prévoir les aménagements suivants :

- Secteur bourg Nord :
  - Déconnexion et régulation de la zone rurale en amont vers le secteur de Sainte Barbe,

- Mise en place d'un réseau unique en diamètre 500 et 600 avenue des Frères Le Gall et rue de Pont Menou,
- Renforcement en diamètre 800 du réseau de la rue du Pont Menou et dans la résidence du Clos.
- Secteur bourg centre :
  - Création de 2 bassins de régulation à Lestrezec de 620 m<sup>3</sup> et de Beg ar Ch'ra de 710 m<sup>3</sup>. Des renforcements de réseaux rue de Kergado en diamètre 400, rue Fétérel en diamètre 300, rue Saint Roch en diamètre 400, devant la Mairie en diamètre 800, une reprise du réseau à l'intersection de la rue de Kergus et la rue Saint Roch, renforcement en diamètre 1200 rue du Pont Blanc.
- Secteur du bourg Sud :
  - Un raccordement direct au diamètre 1200 vers le bassin de 17 000 m<sup>3</sup>,
  - Un renforcement en diamètre 400 rue de la vieille côte.
- BV de Toul an Hery :
  - Un renforcement en diamètre 400 rue Anatole Le Bras, en 500 rue Claude Cotty et 600 dans le chemin creux et rue du Vieux Moulin.
  - Réaménagement de l'exutoire en sortie du lavoir situé près de la Chapelle.
- Secteur de Ste Barbe :
  - A Croas An Haye, création d'un bassin tampon de 1180 m<sup>3</sup> ainsi que le raccordement d'un secteur rural soit par le fossé ou par une nouvelle canalisation, ainsi qu'un réseau unique en Ø 600 avenue des Frères Le Gall. Ces nouveaux réseaux sont ainsi raccordés au thalweg du BV de Sainte Barbe.
  - Renforcement de la traversée sous la RD 786 et du fossé à Guergay Bras.
  - Puis renforcement en Ø 400 sur la Corniche du Douron et dans le chemin de Kerjean et en Ø 500 rue de Kerriou.
- Saint Efflam – L'Aunaye :
  - Création d'un bassin tampon de 1570 m<sup>3</sup> à Pen An Allée.
  - Pose d'une canalisation de diamètre 600 dans le chemin de Ker Izella.
  - Renforcement en diamètre 500 place Lan Carré.
  - Rendre non constructible des terrains le long du cours d'eau.
- Secteur de Lanscolva – Le Chatel :
  - Raccordement de l'extension de la zone vers le fossé de la route de Lanscolva.
  - Renforcement en diamètre 400 et 500 rue du Chatel.

L'enquête publique s'est déroulée du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet 2011. Le commissaire enquêteur a reçu deux observations :

Mr LE DAVAY considère que l'étude ne prend pas en compte les rejets pluvieux liés à l'urbanisation future et les risques en cas d'orage et forte marée.

Le Commissaire enquêteur a répondu que la déconnexion du secteur rural vers le BV Sainte Barbe soulage le BV du bourg ; d'autre part la création de bassins de retenue dont Beg Ar Chr'a – Lestrezec sont de nature à étaler dans le temps l'intensité des pluies orageuses.

Mr TEWSON signale les risques d'inondation de deux maisons dans le hameau de Keranauffret. La création d'un fossé au pied des parcelles G 1466-1415-1417 vers le Dourneur pourrait améliorer la situation.

Le Conseil Municipal adopte l'étude sur le zonage assainissement pluvial. La délibération fera l'objet d'une publicité (affichage en mairie et parution dans deux journaux)

